



Application qui contient un répertoire de ressources. Possibilité d'enregistrer un contact d'urgence et certaines informations.

• APPLICATION APP-ELLES, RÉPERTOIRE PAR LOCALITÉ :

0800 30 030
(8h/20 et 7/7)

• LIGNE D'ÉCOUTE



www.ecouteviolencesconjugales.be

• RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS ET SERVICES SPÉCIALISÉS :

112

• DANGER IMMÉDIAT ET URGENCES

Proposez d'adresser la victime à une structure spécialisée. N'intervenez pas directement dans la famille. Sachez qu'il existe également des ressources pour le (ex)partenaire. Connaître le réseau de prise en charge permet de sécuriser et d'accompagner au mieux la victime et les enfants.



ORIENTER, UN MOMENT CLÉ

LES POINTS D'ATTENTION

La présence de ces éléments est très souvent liée à une augmentation de la dangerosité, et nécessite une orientation et une intervention par un service spécialisé dans le domaine.

La séparation

- Elle a l'intention de le quitter.
- Elle vient de lui annoncer la rupture.
- Il a découvert qu'elle cherchait à déménager /un nouveau domicile.

La jalousie

- Il pense qu'elle entretient une relation sexuelle et/ou affective avec une autre personne.
- Il pense qu'elle cherche à faire des rencontres, à se mettre en relation avec quelqu'un d'autre.
- Il pense qu'elle est amoureuse de quelqu'un d'autre.
- Elle fréquente une nouvelle personne.

La peur de la victime pour sa propre vie

- Elle a peur pour sa propre vie et/ou la vie de ses enfants qu'il tente de la/les tuer.
- Elle n'est pas en capacité de voir les risques qu'elle et ses enfants encourent.

Les menaces de mort

- Il la menace de mort, elle et/ou ses enfants et/ou proches.
- Il a un scénario précis de la manière dont il désire la tuer, se venger.
- Il a menacé de la blesser ou de la tuer si elle le quitte. Par exemple « Si tu n'es pas à moi, tu ne seras à personne ».



POUR ALLER PLUS LOIN ET EN APPRENDRE PLUS, CONSULTEZ NOTRE COURS EN LIGNE GRATUIT :

RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE
Accueillir sa parole sans l'interrompre ni la juger
La victime reste au centre de l'intervention
Respecter son rythme et ses besoins

Toutefois, comme le conjoint violent veut garder le contrôle et maintenir la relation inégalitaire, la violence se soumettra à la volonté de son conjoint pour éviter un nouvel épisode de violence.

Elle se produit par cycle, ce qui a pour effet de placer la femme dans un climat constant de peur et d'alerte, peu importe où elle va ou ce qu'elle fait. Elle n'est plus libre d'agir ou de penser comme elle le souhaite. Elle est constamment sur ses gardes, modifie ses habitudes ou comportements et essaie de coups, des agressions sexuelles, des privations, du contrôle des fréquentations, de la surveillance, etc. La violence peut être psychologique, verbale, économique, spirituelle, sexuelle ou physique. Elle se traduit par de l'intimidation, des humiliations, des dénigrement, des menaces, du chantage, des insultes, des d'insécurité, d'impuissance et de dépendance, qui limite sa capacité de mettre fin à la relation.

Le conjoint violent se sert de ses liens avec la victime pour la placer dans une situation d'infériorité, vie, d'obtenir du pouvoir sur l'autre.

Cette définition est issue de : www.violence.ca

LES VIOLENCES PAR UN (EX)PARTENAIRE, C'EST QUOI ?

Étant donné le fondement genre de la problématique, nous décrivons la violence comme étant une femme et l'auteur un homme dans ce dépliant. Cela ne reflète pas l'intégralité des situations, il est important de rappeler que toutes les informations s'adressent à toutes les victimes, quel que soit leur genre.

- VOTRE RÔLE FACE À UNE VICTIME :
- Accueillir ses confidences et l'écouter sans jugement
 - Garder contact avec elle, maintenir un lien de confiance
 - Lui faire part de vos inquiétudes et craintes
 - Lui proposer une orientation vers un service spécialisé

DANS UN COUPLE, ELLE EST PEUT-ÊTRE EN DANGER.

Toutefois, si une femme (patiente, cliente, amie...) vous explique qu'elle a PEUR, qu'elle ne peut plus réagir sans que son partenaire devienne VIOLENT, certainement victime de violences par un (ex)partenaire intime. Il arrive qu'il y ait des désaccords, des disputes.



Pensées suicidaires

- Elle rapporte avoir des idées noires, des pensées suicidaires.
- Elle dit ne pas voir de solution ni de futur, a l'impression que la mort est la seule solution.
- Il a menacé de se suicider.

Il a accès à des armes

- Il utilise ses armes à feu dans ses menaces/comportements violents.
- Il utilise des armes blanches dans ses comportements violents.

Personne isolée

- Elle a un réseau social isolé, limité.
- Elle n'a pas de personne-ressource à qui parler, sur qui compter.
- Son réseau social accepte les violences ou ne veut pas les voir.

Les facteurs de stress et événements importants

- L'auteur va être convoqué par la police après un dépôt de plainte de la victime.
- Il est convoqué à la suite d'un épisode de violence dont les autorités ont été averties.
- Un jugement correctionnel ou pour la garde des enfants a été programmé.

⚠ Il a déjà tenté de l'étrangler, l'étouffer ou de la noyer.

⚠ Contrôle : il surveille ses faits et gestes, utilise les technologies et internet pour la pister.

PRÉVENIR LE DANGER DANS LES VIOLENCES PAR UN (EX)PARTENAIRE INTIME

DOCUMENT À DESTINATION DES PROFESSIONNELLES DE PREMIÈRE LIGNE

Ce document peut vous aider à mieux évaluer le danger dans une situation de violence par un (ex)partenaire intime en vous fournissant une liste des points d'attention.



AGISSONS ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE



Supported by the Rights, Equality and Citizenship programme of the European Union (2020-2021)



SI VOUS CRAIGNEZ POUR SA SÉCURITÉ IMMÉDIATE, APPELEZ LA POLICE AU 112

ORIENTEZ-LA VERS UN SERVICE SPÉCIALISÉ PROCHE, OU APPELEZ LA LIGNE D'ÉCOUTE AU 0800 30 030

Clause de non-responsabilité : « Le contenu de ce rapport ne représente que les opinions des auteurs et relève de leur seule responsabilité. La Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient ».



FACE AUX VIOLENCES PAR UN (EX)PARTENAIRE INTIME, QUE FAIRE ?

Balises pour aborder et orienter au mieux une victime de violences par un (ex)partenaire intime

POUR EN SAVOIR PLUS

L'outil de détection, prise en charge et orientation (DPO)



JE PENSE ÊTRE FACE À UNE VICTIME DE VIOLENCE PAR UN (EX)PARTENAIRE INTIME ?

EST-CE QUE J'AI LA POSSIBILITÉ ET SUIS-JE À L'AISE D'ABORDER CELA AVEC LA PERSONNE ?

NON

C'EST TOUT À FAIT OK

Je peux donner un dépliant ou des informations, où en référer à une personne de confiance qui est qualifiée dans ce domaine.

Voici le numéro de la ligne d'écoute:

0800 30 030

et le site web avec le **tchat** :

www.ecouteviolencesconjugales.be

OUI

Accueillir sa parole sans l'interrompre ni la juger

La victime reste au centre de l'intervention

Respecter son rythme et ses besoins

- Je m'assure d'être dans un cadre bienveillant et sécurisant
- J'aborde la question des violences et fais part de mes inquiétudes, par des questions ouvertes
- J'écoute sans interrompre, sans donner mon avis et sans jugement.

JE SUIS FACE À UNE VICTIME DE VIOLENCE PAR UN (EX)PARTENAIRE INTIME ?

NON

Si la personne me dit que ce n'est pas le cas, c'est ok.

Si elle se retrouve dans une situation de violences, elle sait désormais que je peux être à l'écoute.

Je peux toujours proposer de la documentation sur le sujet.

IL VAUT MIEUX QUESTIONNER ET VÉRIFIER PLUTÔT QUE FERMER LES YEUX !

OUI

POUR EN SAVOIR PLUS

Je suis témoin de violences, que faire ?



PROPOSEZ-LUI DE L'AIDE

Il est important de respecter le rythme et les besoins de la personne de l'on rencontre

ORIENTER & ACCOMPAGNER VERS LE RÉSEAU

ANNUAIRE EN LIGNE



LIGNE D'ÉCOUTE SPÉCIALISÉES

Belgique

0800 30 030

France

3919

APPLICATION APP-ELLES



RESSOURCES DIVERSES



POUR EN SAVOIR PLUS ET ALLER PLUS LOIN, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE COURS EN LIGNE GRATUIT :



AGISSONS ENSEMBLE
CONTRE LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE